

Extract of Fédération Nationale de la Libre Pensée

<http://old.fnlp.fr/spip.php?article758>

# France culture - 10 juin 2012

- émissions de France-Culture - 2012 -



Publication date: jeudi 14 juin 2012

---

Copyright © Fédération Nationale de la Libre Pensée - Tous droits réservés

---

**Michel Godicheau :** Bonjour à toutes et à tous. J'accueille aujourd'hui Valentin Abgottspon. Valentin Abgottspon, vous êtes désormais bien connu des libres penseurs français puisque vous avez participé au congrès international d'Oslo en 2011 et vous allez l'être davantage encore puisqu'une petite brochure reprenant votre intervention et toutes les autres sera publiée cette semaine. Mais les auditeurs de France Culture ne vous connaissent pas nécessairement. Vous êtes donc président de la section valaisanne de la Libre Pensée en Suisse, vous êtes jeune professeur et votre notoriété en Suisse est importante puisque vous avez été nommé l'an passé pour le "prix courage" décerné par le grand magazine suisse allemand Beobachter. Pouvez vous nous dire pourquoi ?

**Valentin Abgottspon :** Quand je suis retourné dans le Valais, canton au sud de la Suisse, après mes études universitaires (germanistique et philosophie), j'étais un peu perplexe devant la situation de la religion à l'école publique et le financement de l'Eglise. Tous cela commençant à me faire un peu de mal, j'ai enlevé un crucifix qui trônait au dessus de mon tableau noir. Rien ne c'est passé mais il y a eu des problèmes ensuite, lorsque l'on a fondé en 2010 une nouvelle section en Valais des libres penseurs suisses. Un politicien a voulu médiatiser tous cela. Il voulait que je raccroche le crucifix.

Il y a eu des discussions mais j'ai refusé car je ne voulais pas me priver de mes droits fondamentaux. Finalement l'école publique régionale m'a donc licencié avec effet immédiat ce qui est vraiment scandaleux. Cela a été très médiatisé.

**M.G. :** « Effet immédiat » cela veut dire sans préavis et sans salaire ?

**V.A. :** Oui c'est ça. On m'a même pris la clé de l'école comme à un criminel. Je ne pouvais ranger que lorsque quelqu'un était là. Auparavant, je devais emmener les enfants à la messe une trentaine de fois par an ! La fondation de la section valaisanne de la libre pensée suisse a été médiatisée. Mais il y avait aussi une discussion que je menais, en tant que citoyen et président cantonal des libres penseurs et non comme professeur, avec le Bureau cantonal de l'éducation. L'école essaie maintenant d'argumenter avec un prétexte de "perte de confiance", mais c'est assez ridicule car les faits sont clairs.

L'important pour nos idées c'est que nous avons pu dire tous ce qui ne va pas dans le Valais, dans ce « vaticanton » !

**M.G. :** Où en est actuellement cette affaire sur le plan juridique ?

**V.A. :** Nous avons porté plainte contre cette mesure inattendue et abusive. C'est maintenant le tribunal cantonal qui doit rendre sa décision. Nous attendons cette décision pour juin ou juillet mais cela peut durer plus longtemps. Nous ne sommes pas certains de gagner car ce tribunal du Valais où il y a une loi scolaire qui dit que l'école publique doit préparer les élèves à leurs tâches d'hommes, d'êtres humains et de chrétiens. Cela est une violation de la Constitution suisse et des droits de l'homme mais c'est la loi valaisanne. Nous ne sommes donc pas certains du résultat au niveau du tribunal cantonal. Par contre nous sommes très optimistes sur le jugement du tribunal fédéral.

**M.G. :** Que dit la Constitution suisse ?

**V.A. :** La Constitution suisse garantit dans l'article 15 la liberté de conscience et de religion. Ce qui signifie le droit de ne pas avoir de religion ou de quitter telle ou telle religion. De plus une décision du tribunal fédéral dit qu'en Suisse la neutralité de l'Etat ne permet pas de mettre des croix dans les écoles publiques. Il y a donc une violation directe de cette décision !

**M.G. :** Passons maintenant à vos fonctions de Président de la libre pensée valaisanne et plus généralement à

**la Libre Pensée en Suisse. Elle est assez mal connue des français et pourtant historiquement bien implantée. Pouvez-vous nous dire comment elle est organisée ?**

**V.A.** : La Libre Pensée suisse a été fondée en 1908. Elle est aujourd'hui organisée en sections dans beaucoup de cantons. Nous sommes ouverts à tous. Nous ne sommes pas liés à une certaine idéologie ou un parti politique. Parmi nos membres nous avons des libéraux-radicaux, des verts, des socialistes, nous n'avons pas beaucoup de conservateurs chrétiens ça c'est clair ! Mais récemment nous avons eu l'adhésion de « pirates » (Parti Pirate) qui sont laïques. La seule chose que l'on demande c'est d'être pour la séparation entre l'Eglise et l'Etat. Nous essayons de mener des actions, de faire des débats, nous prenons position sur certaines votations qui concernent cette relation entre Eglise et Etat.

**M.G.** : **Les différentes sections cantonales ont une grande autonomie de fonctionnement.**

**V.A.** : Oui. Il y a une coordination au niveau national. La Suisse est un pays très fédéraliste. Il peut donc y avoir des actions uniquement cantonales.

**M.G.** : **Vous avez des publications ?**

**V.A.** : Oui en français, « Le libre penseur » et en italien « Libero pensiero ». En allemand nous avons « Freidenken » qui paraît 4 fois par an.

**M.G.** : **Actuellement vous avez des actions en cours dans les différentes sections ?**

**V.A.** : A Zurich nous luttons contre une activité scolaire appelée « Religions et cultures » qui est obligatoire mais traite uniquement des 4 religions et pas le fait de ne pas croire. A Zurich et dans d'autres sections nous menons une défense pour les événements sportifs et festifs en dehors de toute fête religieuse. En Tessin un procès est en cours au sujet d'un crucifix dans le couloir d'une école publique.

**M.G.** : **J'ai ouï dire que dans le Tessin il y avait une section importante.**

**V.A.** : Oui la section Tessinoise est importante. En 1990, la cour fédérale du Tessin a dit non au crucifix dans les écoles publiques !

**M.G.** : **J'étais hier à Genève et l'on m'a parlé d'une action en cours contre le financement public d'une Eglise dans ce canton et cela me paraît conforme à la séparation des Eglises et de l'Etat qui existe dans le canton de Genève.**

**Au moment où cette émission sera diffusée, votre association fédérale sera réunie en congrès à Olten, dans le Nord de la Suisse. Pouvez-vous me dire quels sont les enjeux de ce congrès pour les libres penseurs de Suisse ?**

**V.A.** : Le congrès doit s'occuper des tâches quotidiennes, mais aussi décider des positions, allouer des moyens, discuter des campagnes publiques que l'on souhaite faire, on décide des groupes de travail sur différents thèmes comme par exemple aller à la rencontre des professeurs d'éthique. En philosophie universitaire : aborder les sujets de bioéthique, le choix de la fin de vie etc.

**M.G. : V. Abgottspon, merci et plein succès a vos travaux. Il existe désormais une nouvelle dynamique dans les relations entre les libres penseurs français et suisses à partir des initiatives nationales et internationales, mais aussi des contacts entre organisations frontalières. Avez-vous autre chose à ajouter ?**

**V.A. :** Je voulais remercier la Libre Pensée française pour l'expression de sa solidarité et son invitation à Oslo. Je remercie également les personnes qui m'ont soutenu financièrement depuis la France.

**M.G. :** Lorsque j'ai reçu ses sommes là j'ai moi aussi été touché car je trouve que c'est une façon concrète d'organiser la solidarité et je me joins à vos remerciements vis-à-vis des libres penseurs français. Nous avons vraisemblablement une initiative sur le feu, je ne sais pas si vous aurez le temps d'en parler dimanche prochain, puisque le Vatican fête le 50ème anniversaire du Concile Vatican II dans une atmosphère de crise extrêmement impressionnante qui doit agiter les chanoines de Saint Maurice et l'évêché de Sion.

Nous sommes en discussion avec des libres penseurs belges et luxembourgeois sur cette question et peut être nous reverrons-nous à cette occasion.

Nous arrivons au terme de cette émission. Je voudrais simplement indiquer aux auditeurs de France Culture qu'ils peuvent se procurer le journal de la libre pensée romande « Le Libre Penseur », à notre siège national.